

Advitam
Tél : 09.77.55.39.39 - 7j/7
Email : hello@advitam.fr
www.advitam.fr

En date du : 06.01.2020

M. Jean Dupont

Obsèques de M. Dominique Dupont

Décès : Hôpital de la Pitié Salpêtrière, 83 boulevard de l'hôpital, 75013 Paris

Mise en bière : Hôpital de la Pitié Salpêtrière, 83 boulevard de l'hôpital, 75013 Paris

Inhumation : Cimetière du Père Lachaise, 16 rue du repos, 75020 Paris

Prestations / Fournitures	TVA	Prix TTC des prestations courantes	Prix TTC des prestations complémentaires	Montant TTC des frais avancés pour le compte de la famille
Préparation et organisation des obsèques				
Démarches administratives	20 %	300 €		
Cercueil et accessoires				
Capiton de cercueil blanc	20 %		50 €	
Cercueil (*) traditionnel de type Tombeau, en chêne, équipé de 4 poignées (*), d'une cuvette bio (*) et de la plaque d'identité (*)	20 %	880 €		
Cérémonie funéraire				
Mise à disposition d'un maître de cérémonie	20 %		200 €	
Mise à disposition de 3 porteurs dont 1 chauffeur porteur	20 %	450 €		
Véhicule funéraire (**)	10 %	450 €		
Inhumation				
Taxe municipale d'inhumation à Paris (**)	X			35.54 €
Ouverture et fermeture de caveau avec monument (**)	20 %	600 €		
Gravure de 24 lettres - Dominique Dupont	20 %		240 €	
Sous totaux TTC		2680 €	490 €	35.54 €

Taux	Base HT	Montant TVA
20 %	2266.67 €	453.33 €
10 %	409.09 €	40.91 €
0 %	35.54 €	- €
Total	2711.30 €	494.24 €

Total TTC	3205.54 €
Remise	-806.54 €
Total à payer	2399 €

(*) Prestations et fournitures obligatoires de par la réglementation.

(**) Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction, soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

Ce devis est valable 15 jours à compter de sa date d'émission, hors tiers. En signant ce devis, vous reconnaissez avoir pris connaissance et acceptez sans réserve les conditions générales de services librement disponibles sur le site internet advitam.fr

Rappel : les prix des prestations et fournitures, tant courantes que complémentaires optionnelles, sont présents dans la documentation générale librement consultable par le client sur advitam.fr. Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont communiqués par les personnes tierces ou les administrations concernées.

«En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou 18 mm en cas de crémation ou si le transport entre le lieu de fermeture de cercueil et le lieu d'inhumation est inférieur à 2 heures (ou 4 heures si le corps a reçu des soins de conservation) - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation) ».

Signature

précédée de la mention

"Bon pour accord"